

Objet **re: Document les Oubliés de la nation et liste des membres du CNE mise à jour**

De Jean Pierre PAKULA <pakulajeonpierre@wanadoo.fr>

À <cne@saint-cyr.org>

Date 2021-03-12 10:29

Bonjour

En complément, pour les oubliés de la Nation c'est un dossier que suit l'ANOPEX depuis 2018.

L'évolution de l'attribution des mentions dont celle de "Mort pour le service de la Nation" est soutenu au sein au G12, lors des auditions par le parlement et au sein du CA de l'ONACVG depuis plusieurs années

Début 2020 M. Woignier a été reçu par nos soins et nous avons juste souhaité que la mention du nom ne soit pas faite sur le Monument aux morts, mais de manière différente à l'initiative des maires concernés. Ce qui explique l'article en question de la proposition de loi

Par ailleurs

- le combat des "Oubliés de la Nation" devrait être aussi celui du CNE comme il est celui de l'ANOPEX dont les statuts visent, entre autre, à défendre les intérêts moraux et matériels des OPEX et des OPINT d'hier, d'aujourd'hui et de demain,

- sur le fond, la démarche des "Oubliés de la Nation est bien argumentée.

En effet, le défaut majeur de la pratique actuelle vient de ce qu'elle est fondée sur l'appréciation discrétionnaire d'un ministre.

Or, on constate des différences importantes d'appréciation entre les ministres qui génèrent des incompréhensions, des inégalités de traitement et nourrissent un sentiment d'injustice dévastateur pour les familles et le moral des soldats moins bien traités que les fonctionnaires civils.

Paradoxalement la Ministre des Armées, fière, à juste titre de son plan famille innovant, est celle qui se montre la moins humaine pour les familles des morts en service commandé.

Lors du G12 du 8 février le DIRCAB de la MIDARM a précisé qu'un groupe de travail interministériel s'était déjà réuni à trois reprises et qu'une 4ème réunion était programmée. Il n'est pas allé plus loin dans l'information. Nous avons demandé à faire partie de ce GT, mais sans succès.

En conclusion, l'ANOPEX espère que le CNE demandera que ce groupe de travail soit élargi aux services de l'Elysée, au gouvernement, aux parlementaires et aux associations concernées pour actualiser la doctrine des mentions dans le sens souhaité, avec effet rétroactif, par "Les oubliés de la Nation".

Pour éviter l'enlisement la commission devrait fournir ses propositions afin de permettre une annonce puis une loi pour le 14 juillet 2021.

Le "quoi qu'il en coûte" actuel pour la Covid19 se justifie aussi pour tous les "Morts au service de la Nation"

Cordialement

Les OPEX-OPINT, renouveau du monde combattant
l'ANOPEX veille et défend nos droits

<https://anopex.org>

<https://www.facebook.com/Anopexofficiel/>

<https://twitter.com/ANOPEX1>



Les combattants d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Jean-Pierre PAKULA

Président